



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°159/2022
du Conseil communautaire
Séance du 24 octobre 2022

Date d'envoi de la convocation = 18 octobre 2022
Nombre de délégués en exercice : 74
Nombre de délégués présents : 53
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 15
Nombre de délégués absents : 6

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Sébastien BAYART, Ulrich BELANGERE, Philippe BERTHOMIEU, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Gilles DELALIEU, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Michèle HOOGE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Alain NICOLET, Jennifer OBID, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Christine SALANCON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE, Thierry VINCENT.

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Jean Christian REY, Christian BAUME à Jennifer OBID, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Jean-Yves CHAPELET à Benoît TRICHOT, Christine CLERC à Benjamin DESBRUN, Maxime COUSTON à Olivier JOUVE, Ghislaine DE VERDUZAN à Catherine PECASTAING, Michèle FOND-THURIAL à Christine MUCCIO, Hervé GINOT à Daniel MOUCHETANT, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Philippe PAQUIER à Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Alain POMMIER à Thierry VINCENT, Jean ROCHE à Alexandre PISSAS, Justine ROUQUAIROL à Anthony CELLIER, Vincent ROUSSELOT à Claire LAPEYRONIE,

Absents/Excusés : Eric AJASSE, Pascale BORDES, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, Julie MERCIER, Laurent OUILLON

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Désignation d'un représentant au sein de l'Office de Tourisme du Gard rhodanien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire n°82/2016 portant sur la création de l'Office de Tourisme communautaire,

Considérant les statuts de l'association en date du 13 juin 2019,

Considérant la démission de Madame Patricia CHENEL, Conseillère communautaire de Laudun-L'Ardoise,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner Monsieur Aimeric NAVEZ en remplacement de Madame Patricia CHENEL, pour siéger au sein de l'Office de Tourisme du Gard rhodanien

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 24 octobre 2022.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **7 NOV. 2022**

